

# GÉRER LES INCIDENTS LORS DE L'EXÉCUTION DE SES MARCHÉS PUBLICS

Assurer en toute sécurité le suivi financier.

FORMATIONS COURTES

PERFECTIONNEMENT

DIST.

Ref. : 7191214

Durée :  
1 jour - 7 heures

Tarif :  
Salarié - Entreprise : 800 € HT  
Collectivité : 690 € NET

Repas inclus

## OBJECTIFS

- Maîtriser l'ensemble de la réglementation relative à l'exécution des marchés publics.
- Assurer une gestion administrative et financière complète.

## POUR QUI ?

- Juristes, rédacteurs des marchés publics ou responsables financiers.

## COMPÉTENCES ACQUISES

À l'issue de la formation, vous aurez toutes les clés pour assurer en toute sécurité l'exécution et le suivi financier de vos marchés.

## PROGRAMME

Gérer les incidents lors de l'exécution de ses marchés publics

### Maîtriser le cadre juridique applicable

- Circonscrire le champ d'application des règles d'exécution : les clauses communes et l'approche différenciée de travaux, fournitures et services et l'analyse de la problématique des dérogations.
- Mesurer le pouvoir de modification unilatérale de l'adjudicateur et gérer les conséquences sur la suite du marché.
- Appréhender la notion et le contenu des clauses de réexamen.
- Analyser la position de la jurisprudence européenne et du Conseil d'État en matière de modifications en cours d'exécution.
- Identifier et gérer les hypothèses de révision des prix et du jeu des quantités présumées.
- Gérer efficacement les avenants et les décomptes.

*Exercice d'application : rédaction de clauses de réexamens - étude de cas de modifications avec ou sans relance de marché.*

### Respecter les règles en matière de paiement

- Analyser le processus de paiement : le concept de vérification et mise en perspective au regard des réceptions techniques et de la réception provisoire.
- Distinguer et traiter efficacement les notions d'avances, d'acomptes et de décomptes.
- L'impact de la formule de révision sur les prix : gérer la remise en cause de cette formule.
- Les sanctions en cas de retard de paiement.

### Maîtriser l'exécution des marchés publics et leurs aléas

- Encadrer et gérer les sous-traitants et cotraitants.
- Gérer les circonstances imprévisibles et les suspensions de marché (exemple : crise COVID-19).

*Exercice d'application : examen d'un cas de demande d'indemnisation – transaction ou procédure judiciaire.*

### Gérer et sécuriser la fin du marché

- Contrôler le service fait et les garanties.
- Réagir en cas de défaillance de l'adjudicataire.
- Gérer les résiliations et les réceptions.

## LIEUX ET DATES

